

### Vous êtes à la recherche d'un investissement:

■ dont l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 90% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent

■ dont la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des prestations de l'indice Solactive Move PR

■ dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)

■ sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

### Mais:

■ avec un risque de perte possible de maximum 10% de la prime nette investie à l'échéance finale

■ avec un remboursement de maximum 130% à l'échéance finale, les chances d'atteindre la valeur maximum de 30% sont faibles

■ d'une durée fixe de 8 ans, 1 mois et 1 jour

■ sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable

■ pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

## Belfius Banque vous propose: Belfius Invest Move 90 01-2030

### Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Move 90 01-2030 est un contrat d'assurance-vie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Move 90 01-2030».

Le fonds investit dans un produit dérivé émis par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de ce produit dérivé.

Cette assurance placement (Branche 23) a une **durée fixe de 8 ans, 1 mois et 1 jour** et court jusqu'au 08/01/2030.

### Objectif d'investissement

Avec cet investissement, on mise sur une évolution positive de l'indice Solactive Move PR.

L'indice boursier thématique Solactive Move (Price) est constitué de 30 actions d'entreprises actives dans le secteur de la mobilité. Il inclut, sans s'y limiter, les sociétés engagées dans la production de véhicules à énergie propre, de la conduite autonome, de la mobilité partagée ou des entreprises qui produisent des composants pertinents pour les véhicules à énergie propre. L'indice sous-jacent se compose d'actions d'entreprises de pays industrialisés (pays européens, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Canada et Japon). Les perspectives de croissance de la mobilité du futur sont intéressantes, compte tenu des objectifs climatiques et des nombreuses mesures de soutien public tant aux États-Unis que dans l'Union Européenne.

### Infos économiques<sup>1</sup>

L'émergence du variant delta aura pesé sur l'activité économique au dernier trimestre, notamment aux États-Unis et en Chine. Toutefois, le Covid-19 n'interrompra pas la reprise mondiale, car la couverture vaccinale est déjà supérieure à 70 % dans de nombreux pays (par exemple, la zone euro, le Canada, la Chine). L'inflation mondiale reste élevée, mais nous prévoyons une baisse en 2022. C'est également le scénario que les banques centrales européenne et américaine ont en tête. En outre, le marché du travail n'a pas encore retrouvé les niveaux d'avant la crise, ce qui signifie que les augmentations de salaires seront limitées. La résilience de la reprise économique reste donc notre scénario central pour les mois à venir.

<sup>1</sup> Source: Belfius Banque – Stratégie d'investissement – septembre 2021

Les informations susmentionnées sont un instantané et peuvent faire l'objet de modifications.

### Description de l'indice Solactive Move PR

L'indice Solactive Move (Price) est calculé et distribué par Solactive AG<sup>2</sup>.

Cet indice thématique est constitué d'actions d'entreprises actives dans le secteur de la mobilité de demain. Ce secteur comprend – sans toutefois s'y limiter – des entreprises actives dans la production de véhicules à énergie alternative et de véhicules autonomes, des entreprises qui proposent une mobilité partagée (voiture, vélo, scooter, trottinette) ou des entreprises qui produisent des pièces pour des véhicules à énergie alternative.

<sup>2</sup> Solactive AG est une entreprise allemande spécialisée dans le développement, le calcul et le suivi d'indices des marchés financiers

# Belfius Invest Move 90 01-2030

Contrat d'assurance du type Branche 23 – octobre - novembre 2021

## Méthode de sélection

### Univers de l'indice

La composition de l'indice Solactive Move (Price) se base sur l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD (Code ISIN : DE000SLA41B6). Ce dernier comprend actuellement 1.636 actions (07-07-2021). Les actions américaines, canadiennes, japonaises et européennes sont retenues pour composer l'indice. Vous trouverez plus d'informations sur cet indice sur : <https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA41B6>.

Les actions sont réparties en trois catégories sur la base de leur classification RBICS<sup>3</sup> :

- Core mobility : Une entreprise doit concentrer son activité principale sur un des RBICS repris dans le tableau en Annexe A des directives.
- Non-Core mobility : Le total des revenus cumulés de tous les RBICS repris dans le tableau en Annexe A des directives et dans le tableau en Annexe B doit être d'au moins 10 %. Les données relatives aux revenus sont fournies par FactSet. En outre, une société qui était initialement classée comme Core Mobility, ne peut pas être classée comme Non-Core Mobility en raison d'un niveau RBICS plus élevé.
- Non-Mobility related : Toutes les entreprises qui ne peuvent pas être classées comme Core Mobility ou Non-Core Mobility sont reprises dans la catégorie Non-Mobility Related.

Seules les actions de la catégorie Core et Non-Core mobility sont retenues, soit environ 479 actions (08-07-2021).

Vous trouverez plus d'informations sur ces catégories dans les annexes A et B des guidelines sur

[https://solactive.com/downloads/Solactive\\_Move\\_Index\\_guideline.pdf](https://solactive.com/downloads/Solactive_Move_Index_guideline.pdf).

### Critères de sélection

Les entreprises suivantes sont exclues:

- les entreprises dont les activités sont contraires aux UN Global Compact Principles<sup>4</sup>
- les entreprises impliquées dans le développement d'armes controversées
- les entreprises principalement actives dans les secteurs suivants : navigation spatiale, défense, industrie de l'armement, tabac, charbon, énergie nucléaire, industrie pétrolière ou gazière

L'action doit afficher une valeur négociée journalière minimale et les actions des entreprises doivent être suffisamment liquides.

L'action dont la capitalisation de marché est la plus élevée dans le sous-secteur RBICS « Energie alternative fabricants automobiles » sera sélectionnée en premier.

### Rendement sur dividende

Les entreprises restantes sont classées en ordre décroissant sur la base du rendement sur dividende annuel estimé. Les 90 actions affichant le rendement sur dividende le plus élevé sont retenues.

### Volatilité

Les entreprises restantes sont classées par ordre croissant sur la base de leur volatilité<sup>5</sup>. Les actions affichant la plus faible volatilité sont retenues jusqu'à ce que le nombre total d'actions atteigne 30.

### Nombre maximum d'actions

Un maximum de 8 actions peuvent être sélectionnées dans chaque branche sectorielle RBICS, à l'exception de la technologie (pas de maximum). 10 actions maximum peuvent être attribuées soit aux Etats-Unis, soit au Canada et maximum 2 actions au Japon. 10 actions minimum doivent provenir de la catégorie Core Mobility.

Vous trouverez une liste des entreprises de l'indice à la page 4. Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice.

La crise actuelle du Covid-19 incite plusieurs sociétés à réduire, reporter ou suspendre temporairement leurs versements de dividendes. Même si les dividendes, dans le cas d'un indice de type 'Price', ne sont pas réinvestis dans l'indice (par opposition à un indice de type «Total Return»), la réduction, le report ou la suspension des paiements de dividendes peuvent avoir un impact sur l'évolution de l'indice. Il est difficile d'estimer l'ampleur et la durée de cet impact. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice et ces critères de sélection sur <https://www.solactive.com/indices/?index=DE000SL0CK32#detail>.

<sup>3</sup> Le FactSet Revere Business Industry Classifications System (RBICS) est une taxonomie structurée complète qui donne aux utilisateurs une classification précise des entreprises mondiales et de leurs unités commerciales individuelles.

<sup>4</sup> Vous trouverez plus d'informations concernant les UN Global Compact Principles sur <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>.

<sup>5</sup> La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du cours des actions peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est forte, plus le risque lié aux actions et le revenu potentiel sont élevés

## Calcul de la plus-value potentielle et du remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale

A l'échéance finale, la valeur finale de l'indice Solactive Move PR est comparée à la valeur initiale de l'indice (fixée le 14/12/2021). La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La valeur finale est la moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation.

Si la valeur finale de l'indice est supérieure ou égale à la valeur initiale, vous avez droit au remboursement de la prime nette investie, majorée de 100% de la hausse éventuelle de l'indice par rapport à la valeur initiale avec une plus-value maximale de 30%, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent. Les chances d'atteindre la valeur maximum de 30% sont faibles.

Si la valeur finale de l'indice est inférieure à la valeur initiale, la prime de remboursement est diminuée à raison de 100% de la baisse de l'indice, avec un remboursement minimum de 90% de la prime nette investie à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent. Une perte de capital de maximum 10% est dès lors possible.

La plus-value potentielle versée à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur. Mais une taxe d'assurance de 2% est due sur la prime versée. Vu la longue durée, l'impact de cette taxe sur le rendement à l'échéance finale est toutefois limité.

# Belfius Invest Move 90 01-2030

Contrat d'assurance du type Branche 23 – octobre - novembre 2021

À l'échéance finale, le rendement actuariel net se situe entre minimum -1,54% et maximum 3,05%<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (14/12/2021) jusqu'à la date de fin incluse (08/01/2030). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

## Quelques exemples chiffrés<sup>2</sup>

	EXEMPLE NÉGATIF	EXEMPLE NEUTRE	EXEMPLE POSITIF
Evolution de la valeur finale de l'indice par rapport à sa valeur initiale	-15%	+5%	+35%
% de remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale <sup>3</sup>	90%	105%	130%
Montant de remboursement à l'échéance finale par tranche de 1.000 EUR	900 EUR	1.050 EUR	1.300 EUR
Rendement actuariel net <sup>4</sup>	-1,54%	0,36%	3,05%

<sup>2</sup> Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

<sup>3</sup> Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

<sup>4</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (14/12/2021) jusqu'à la date de fin incluse (08/01/2030). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

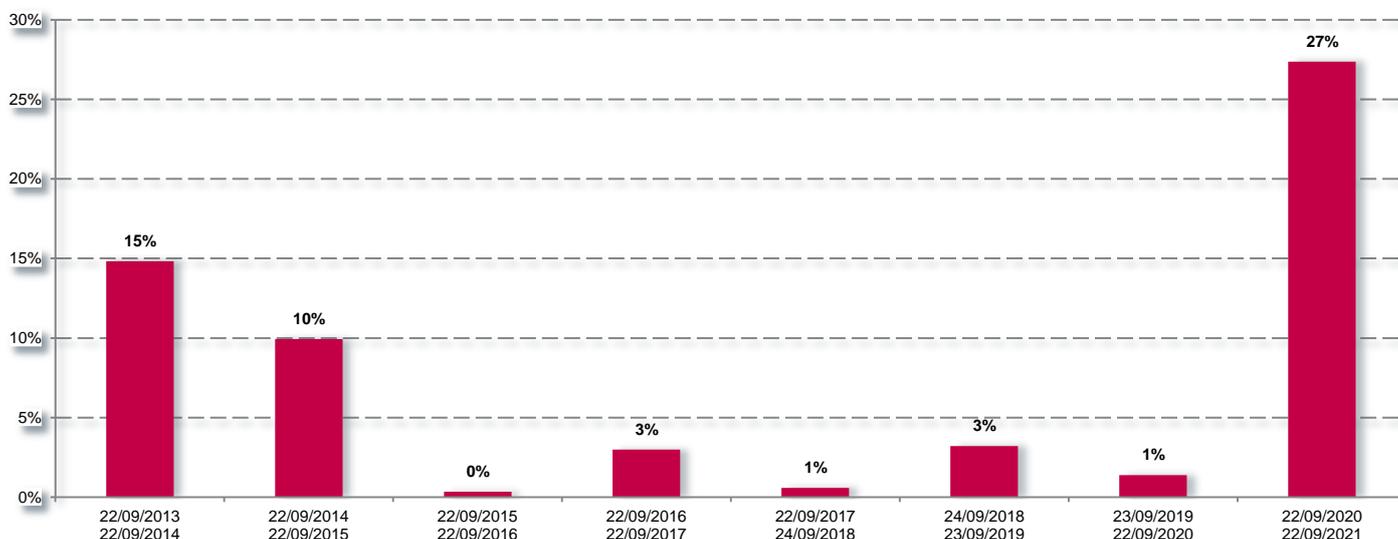
Si vous souhaitez plus d'informations sur les scénarios de performance, nous vous invitons à consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID) ([https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6169KID\\_FR](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6169KID_FR)), qui contient des scénarios calculés sur base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

## À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat»).

## Performances annuelles de l'indice Solactive Move PR sur 8 ans

Cours de clôture au 22-09-2021: 1778,3



Source: Thomson Reuters Datastream. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

# Belfius Invest Move 90 01-2030

Contrat d'assurance du type Branche 23 – octobre - novembre 2021

Composition de l'indice Solactive  
Move PR au 16-09-2021

Société	Secteur	Pays
A2A SPA	Utilities	IT
AVANGRID INC	Utilities	US
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Consumer Cyclical	DE
BCE INC	Telecommunications	CA
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	Consumer Cyclical	FR
CISCO SYSTEMS INC	Technology	US
CMS ENERGY CORP	Utilities	US
CONSOLIDATED EDISON INC	Utilities	US
DAIMLER AG	Consumer Cyclical	DE
DEUTSCHE POST AG	Industrials	DE
DEUTSCHE TELEKOM AG	Telecommunications	DE
ELISA OYJ CLASS A	Telecommunications	FI
EON SE	Utilities	DE
EVERSOURCE ENERGY	Utilities	US
KONE OYJ CLASS B	Industrials	FI
NATIONAL GRID PLC	Utilities	GB
PACCAR INC	Industrials	US
RED ELECTRICA CORP SA	Industrials	ES
STELLANTIS NV	Consumer Cyclical	NL
SWISSCOM AG	Telecommunications	CH
TELENOR ASA	Telecommunications	NO
TELIA CO AB	Telecommunications	SE
TELUS CORPORATION	Telecommunications	CA
TERNA SPA	Industrials	IT
TESLA INC	Consumer Cyclical	US
TOYOTA MOTOR CORP	Consumer Cyclical	JP
TREND MICRO INC	Technology	JP
VERIZON COMMUNICATIONS INC	Telecommunications	US
VOLKSWAGEN AG PREF	Consumer Cyclical	DE
VOLVO AB CLASS B	Industrials	SE

Source: <https://www.solactive.com/indices/?index=DE000SLOCK32#detail>

# Belfius Invest Move 90 01-2030

Contrat d'assurance du type Branche 23 – octobre - novembre 2021

## SOUSCRIPTION

<b>Période de souscription</b>	Du 04/10/2021 au 30/11/2021 inclus (sauf clôture anticipée).
<b>Date de paiement</b>	Prélèvement le 06/12/2021. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas effet.

## CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

<b>Type de produit</b>	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).
<b>Compagnie d'assurances</b>	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n° de code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.
<b>Agent d'assurances</b>	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSMA 019649 A.
<b>Émetteur du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA
<b>Garant du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur <a href="https://belfius.be/notationdecredit">belfius.be/notationdecredit</a> . Les avis de ratings sont à consulter sur <a href="https://belfius.be/ratings">belfius.be/ratings</a> .
<b>Durée du contrat</b>	8 ans, 1 mois et 1 jour, du 07/12/2021 au 08/01/2030
<b>Stratégie d'investissement</b>	Le fonds d'investissement qui est lié au contrat d'assurance-vie Belfius Invest Move 90 01-2030 vise à verser, à la date finale du contrat, une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice Solactive Move PR, avec une plus-value maximale de 30%. Les chances d'atteindre la valeur maximum de 30% sont faibles. En cas d'une baisse de l'indice sous-jacent, il y aura lieu de rembourser au minimum 90% de la prime nette investie à la date finale du contrat, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.
<b>Valeur initiale et finale de l'indice Solactive Move PR</b>	Valeur initiale: cours de clôture le 14/12/2021. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes: 08/01/2029 - 08/02/2029 - 08/03/2029 - 08/04/2029 - 08/05/2029 - 08/06/2029 - 08/07/2029 - 08/08/2029 - 08/09/2029 - 08/10/2029 - 08/11/2029 - 08/12/2029 - 20/12/2029. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur <a href="https://www.solactive.com/indices/?index=DE000SLOCK32#detail">https://www.solactive.com/indices/?index=DE000SLOCK32#detail</a>
<b>Montant de la souscription</b>	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe sur les opérations d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds Belfius Invest Move 90 01-2030 et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou via Belfius Direct Net ou l'app Belfius Mobile.
<b>Remboursement du capital</b>	L'objectif visé est, à l'échéance finale du contrat, de verser au souscripteur minimum 90% des primes nettes payées (versements nets – rachats), en fonction de la valeur des unités du fonds d'investissement fermé, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.
<b>Remboursement en cas de décès de l'assuré</b>	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)(s) au moment du décès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.

## COÛTS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

### Coûts liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

<b>Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne</b>	Aucuns frais
<b>Rachat avant l'échéance finale</b>	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' plus loin dans la fiche produit.
<b>Remboursement du capital à l'échéance finale</b>	Aucuns frais

### Coûts liés au produit dérivé sous-jacent et inclus dans le prix d'émission de 100%

<b>Frais uniques</b>	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,92% de la valeur nominale du montant souscrit.
<b>Frais récurrents</b>	0,36% par an ou 2,91% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).

# Belfius Invest Move 90 01-2030

Contrat d'assurance du type Branche 23 – octobre - novembre 2021

<b>PROTECTION DES DÉPÔTS</b>	Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.
<b>FISCALITÉ</b>	<p>Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Précompte mobilier:</b><ul style="list-style-type: none"><li>- les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier</li><li>- en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées).</li></ul></li><li>■ <b>Taxe d'assurance:</b> une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due.</li><li>■ <b>Droits de succession / impôt de succession:</b> les dispositions légales et réglementaires belges sont applicables.</li></ul> <p>Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.</p>
<b>DOCUMENTATION</b>	<p>Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au Belfius Invest Move 90 01-2030 comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Le document d'informations clés (Key Information Document, KID)</li><li>■ Le document «Information précontractuelle complémentaire»</li><li>■ Le règlement de gestion</li><li>■ Les conditions générales</li></ul> <p><b>En ce qui concerne le produit dérivé sous-jacent</b>, les souscripteurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du contenu complet du <a href="#">prospectus de base</a> du 25-05-2021 (le Notes Issuance Programme) sous lequel le produit dérivé sous-jacent est émis, ainsi que du premier supplément du 17-08-2021 et de tous les suppléments futurs éventuels, approuvés par la FSMA. L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.</p> <p>Ces documents sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> ou sur <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a></p> <p>Les Final Terms en anglais relatifs au produit dérivé sous-jacent sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds «Belfius Invest Move 90 01-2030».</p> <p><b>Règlement de gestion:</b> Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.</p>
<b>SERVICE PLAINTES</b>	<p>En cas de plainte, nous vous conseillons tout d'abord de contacter soit votre conseiller financier ou votre chargé de relation, soit le Service Gestion des Plaintes de Belfius, par courrier à Service Gestion des Plaintes (numéro de colis: 7908), Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles (<a href="mailto:complaints@belfius.be">complaints@belfius.be</a>).</p> <p>Pas satisfait(e) de la solution proposée? Vous pouvez alors contacter le Negotiator de Belfius, à Negotiation (numéro de colis: 7913), Place Charles Rogier 11, à 1210 Bruxelles (<a href="mailto:negotiation@belfius.be">negotiation@belfius.be</a>).</p> <p>À défaut de solution, vous pouvez vous tourner vers l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (<a href="mailto:info@ombudsman.as">info@ombudsman.as</a>).</p> <p>Dans tous les cas, vous conservez le droit d'entamer une procédure en justice auprès des tribunaux belges compétents.</p> <p>Plus d'infos: <a href="http://belfius.be">belfius.be</a></p>

Vous trouverez de plus amples informations sur [belfius.be/categorieproduits](https://belfius.be/categorieproduits)



Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument et qui sont disposés à courir un risque de capital.

## RISQUES

### Description des risques principaux:

Investir dans le contrat d'assurance-vie Belfius Invest Move 90 01-2030 peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement Belfius Invest Move 90 01-2030:

- un **risque de capital**: à l'échéance finale, il est possible que la prime nette investie ne soit pas remboursée intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte de maximum 10% est possible.
- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'un produit dérivé dans lequel le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, le produit dérivé sous-jacent pourrait être annulé, en tout ou en partie, ou converti en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un **risque de liquidité**: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur du produit dérivé sous-jacent composant le fonds Belfius Invest Move 90 01-2030. En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un **risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché)**: la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur du produit dérivé, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le **risque financier** sera entièrement supporté par le souscripteur.
- le **risque de durabilité** : le risque de durabilité fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur ou la performance des instruments financiers détenus dans le portefeuille du fonds. Les risques de durabilité peuvent être subdivisés en 3 catégories :
  - Environnemental : des événements environnementaux peuvent créer des risques matériels pour les entreprises faisant partie du portefeuille du fonds. Ces événements peuvent par exemple provenir du changement climatique, de la perte de biodiversité, du changement de la chimie des océans, etc.
  - Social : renvoie aux facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la façon dont les entreprises gèrent l'impact qu'elles ont sur la société. Les questions relatives à l'égalité des genres, aux politiques de rémunération, à la santé, à la sécurité et aux risques relatifs aux conditions de travail en général ainsi qu'au respect du droit du travail et des droits humains relèvent de la dimension sociale.
  - Gouvernance : Ces aspects sont liés aux structures de gestion des entreprises telles que l'indépendance du conseil d'administration, les relations et la rémunération des travailleurs et le respect des obligations fiscales. Les risques liés à la gouvernance résultent souvent d'un défaut de surveillance ou d'incitant au niveau du management d'une entreprise à faire respecter les bonnes pratiques de gouvernance en son sein.

Le risque de durabilité peut être spécifique aux entreprises dont des parts sont détenues en portefeuille, en fonction de leurs activités et leurs pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Si un événement imprévu survient auprès d'une entreprise dans laquelle des parts sont détenues en portefeuille tel qu'une fraude fiscale, ou plus généralement une catastrophe environnementale, cet événement peut avoir un impact négatif sur la performance de l'entreprise. Le fait pour une entreprise d'intégrer les critères ESG dans sa stratégie permet de limiter son degré d'exposition au risque de durabilité.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur [belfius.be/risques-investissements](https://belfius.be/risques-investissements)

Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Belfius Invest Move 90 01-2030.

Conditions valables au 04/10/2021 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements.

Éditeur responsable: Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB  
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A.

### Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du 04/10/2021 au 30/11/2021 inclus (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site [belfius.be](https://belfius.be).

## Information précontractuelle complémentaire

Belfius Banque, numéro FSMA 019649 A, est un agent lié de Belfius Insurance SA contractuellement tenu de commercialiser uniquement des assurances de Belfius Insurance SA (à l'exception des assurances relevant de la branche 14).

Entreprise d'assurances Belfius Insurance SA - Tél. 02 286 76 11 - BIC: GKCCBEBB - IBAN: BE72 0910 1224 0116  
RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064 - dont le siège est à B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11.

## Belfius Invest Move 90 01-2030

<b>Objectif document</b>	Le présent document précise et complète les informations du document d'informations clés relatif au produit branche 23 Belfius Invest Move 90 01-2030. Il ne s'agit pas d'un document commercial. Ce document contient uniquement des informations légales obligatoires destinées à vous aider à comprendre les caractéristiques du produit
<b>Adhésion/ Souscription</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Période de souscription: 04/10/2021 - 30/11/2021</li><li>▪ Date de début du contrat: 07/12/2021</li></ul>
<b>Valeur d'inventaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les primes nettes investies sont affectées à l'acquisition d'unités du fonds Belfius Invest Move 90 01-2030 et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds.</li><li>▪ La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou via Belfius Direct Net ou l'app Belfius Mobile</li><li>▪ La valeur des unités est déterminée le premier mardi suivant l'acceptation de la prime ou le mardi ouvrable bancaire après cette date.</li></ul>
<b>Conversion du fonds d'investissement interne</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pas d'application</li></ul>
<b>Frais liés au contrat d'assurance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pas de frais d'entrée</li><li>▪ Pas de frais de gestion</li><li>▪ 1% frais de sortie</li><li>▪ Les frais de gestion et les frais d'entrée au niveau du produit dérivé sous-jacent sont repris dans la valeur nette d'inventaire du produit dérivé</li></ul>
<b>Prime</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Prime unique de minimum 1.000 EUR (hors taxe). Tout versement net multiple de 1.000 EUR est possible au-dessus de ce montant minimum.</li><li>▪ Le versement de primes complémentaires hors de la période de souscription n'est pas autorisé.</li></ul>
<b>Fiscalité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.</li><li>▪ Aucun avantage fiscal sur les primes versées.</li><li>▪ Taxe de 2% sur chaque prime versée (personnes physiques).</li><li>▪ Ce contrat d'assurance n'est pas soumis au précompte mobilier au moment du paiement des prestations en cas de vie après 8 ans ou en cas de décès. Un précompte mobilier (en octobre 2021, celui-ci s'élève à 30%) est dû en cas de paiement ou d'attribution en cas de vie au cours des 8 premières années.</li><li>▪ Tout impôt ou taxe existant ou futur applicable au contrat ou dus à l'occasion de son exécution sont à la charge du souscripteur ou des bénéficiaires.</li><li>▪ Les dispositions légales et réglementaires belges en matière de droits de succession ou impôt de succession sont applicables.</li><li>▪ Les indications ci-dessus sont données à titre purement indicatif, sous réserve d'éventuels changements et/ou d'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales belges.</li><li>▪ Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons de consulter votre agence Belfius Banque.</li></ul>
<b>Rachat</b>	<p><b>Rachat partiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le rachat partiel est uniquement possible si à la suite du rachat partiel il subsiste encore au moins une unité dans le contrat. Le rachat partiel est effectué à la valeur du premier mardi suivant, diminuée des frais de sortie éventuels, et diminuée des taxes et impôts en vigueur. La valeur des unités est déterminée le premier mardi suivant la réception des documents de demande signés par Belfius Insurance SA, ou le premier mardi suivant ouvrable bancaire après cette date.</li><li>▪ Le montant de chaque rachat partiel correspond aux unités acquises, multipliées par la valeur de chaque unité, à hauteur de ce rachat partiel.</li></ul> <p><b>Rachat total</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le rachat total est l'opération par laquelle le souscripteur résilie ses contrats avec paiement par Belfius Insurance SA de la valeur correspondant aux unités acquises, multipliée par la valeur de chaque unité dans Belfius Invest Move 90 01-2030 (diminuée des frais de sortie et un éventuel précompte mobilier).</li><li>▪ Le rachat total est possible à tout moment par le dépôt dans une agence Belfius Banque d'un formulaire daté et signé par le souscripteur. Ce formulaire a valeur de décompte et de quittance de règlement. Le contrat prend fin en cas de rachat total.</li></ul>
<b>Information</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une fois par an, le souscripteur recevra la situation de son contrat reprenant le nombre d'unités, la valeur des unités et les mouvements éventuels de l'année écoulée.</li><li>▪ La valeur des unités et le nombre d'unités sont disponibles via votre agence Belfius Banque.</li><li>▪ Pour plus d'information, veuillez consulter le document d'informations clés, les conditions générales et le règlement de gestion disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur respectivement <a href="https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6169KID_FR">https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6169KID_FR</a>, <a href="https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6169AGVW_FR">https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6169AGVW_FR</a>, <a href="https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&amp;id=AWAT_6169REGL_FR">https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&amp;id=AWAT_6169REGL_FR</a></li><li>▪ Il est important que les épargnants potentiels prennent connaissance de ces documents avant de signer un contrat.</li><li>▪ Ce type de contrat est soumis au droit belge.</li></ul>